

# Face à la Wallonie, le Ceta cale encore une fois Namur Intransigeance wallonne et sanglots canadiens

**A**u bout de la dramatisation. Vendredi aux environs de 16 heures, après avoir pris l'air dans des jardins de l'Elysette aux couleurs de l'été indien, Chrystia Freeland s'est présentée face aux caméras pour annoncer la fin des négociations avec la Wallonie sur le traité Ceta : « *Il semble évident que l'Union européenne n'est pas capable d'avoir maintenant un accord international, même avec un pays qui a des valeurs aussi européennes que le Canada.* »

La sanction est rude pour l'Europe. Mais la ministre canadienne du Commerce vise d'abord les Wallons arc-boutés sur leurs exigences. A sa sortie des discussions, elle est littéralement bouleversée, épuisée par d'interminables négociations qui l'avaient poussée à franchir l'Atlantique de manière inopinée pour s'imposer dans les pourparlers entre Paul Magnette (PS), le ministre-président wallon, et la Commission européenne. Celles-ci filaient un mauvais coton, le temps pressait.

Une situation inédite : des discussions bilatérales pour tenter de convaincre une Région, et à travers elle la Belgique, de s'inscrire dans la démarche validée par les 27 autres Etats membres. A l'heure du petit-déjeuner vendre-

di matin, Chrystia Freeland a donc en quelque sorte pris la main. La veille en soirée, le gouvernement régional avait à nouveau fait le constat d'un blocage, presque irrémédiable cette fois. A Bruxelles,

les délégations européennes attendaient de savoir si elles auraient l'occasion de signer ce fameux traité.

Mais la Canadienne n'est pas arrivée à ses fins. Elle s'est dite déçue par cet échec entre deux pays si proches. « *Je rentre à la maison et je vais m'occuper de mes trois enfants* », a-t-elle conclu des sanglots dans la voix. Direction l'aéroport.

## Une lettre de Juncker

Ces contacts de la dernière chance avaient à peine été interrompus par le détour effectué par Paul Magnette jusqu'au parlement wallon où les députés demandaient à en savoir plus sur les tractations en cours. On attendait le ministre à 9 h 30, il est arrivé à midi pile pour s'exprimer devant un nombre incalculable de micros et de caméras belges et européens.

« *Un exercice inédit de démocratie en direct* », comme l'a souligné le président du parlement André Antoine (CDH). Ce n'est pas faux :

l'assemblée parlementaire wallonne aura à la fois été le déclencheur et le moteur de ce feuilleton à rebondissements. Paul Magnette renchérit : « *Ce qui se passe ici est un modèle de travail démocratique.* »

A ce moment de la journée, on peut encore se montrer un (tout petit) peu optimiste. Le ministre-président lit une longue lettre que lui a adressée Jean-Claude Jun-

cker, le président de la Commission européenne. « *Un courrier exemplaire sur le fond, selon Paul Magnette. Sur la forme aussi : il respecte la démarche du parlement wallon.* »

Mais tout n'est pas réglé pour autant : « *Il y a des choses vraiment intéressantes dans ce traité, mais il existe aussi des difficultés majeures*, résume le ministre-président. *Nous ne bloquons pas ce texte pour le plaisir mais parce que nous sommes dans un mo-*

*ment de rupture ou face à un saut qualitatif comme l'histoire de la démocratie en a déjà connu.* »

Paul Magnette place la barre très haut : « *Nous construisons la démocratie. Le problème n'est évidemment pas nos liens commerciaux avec le Canada. La question qui se pose ici est de savoir quelle mondialisation nous voulons. Ce traité est un précédent qui fixera les standards des futures négociations menées par l'Union européenne avec les Etats-Unis ou le Japon, par exemple. Nous devons aller au bout des choses pour fixer des standards de très haut niveau.* »

## Problème de calendrier

Dans sa lettre, Jean-Claude Juncker insiste sur la portée juridique, réelle à ses yeux, de l'« instrument déclaratif » qui se trouve alors sur la table des négociations. Ce texte collationne toutes les interprétations du traité, les exé-

gées et les déclarations bilatérales. Ce document a pour vocation de rassurer les Wallons.

« *Notre volonté est que ce texte dispose de la même valeur juridique que le traité lui-même*, explique Paul Magnette. *Mais*

*quand on y plonge, on se rend compte que ce n'est pas le cas de tous les articles et de leur libellé.* »

« *Les articles sur les hormones ou les OGM sont imparables, précise le Carolo. Ils sont effectivement contraignants. Par contre, c'est beaucoup plus flou pour la défense des services publics et surtout l'arbitrage des conflits, par exemple. Les avancées sur ce point sont insuffisantes parce qu'elles relèvent du simple engagement politique.* »

Mais dans le sprint auquel s'apparente cette nouvelle journée, le principal problème est sans doute ailleurs : les Européens doivent signer le traité dans la journée, et Magnette refuse de s'enfermer dans un calendrier qui, à ses yeux, ne permet pas de travailler sérieusement : « *Je n'arrête pas de plaider pour un report du sommet avec le Canada, prévu pour le 27 octobre. Mais je ne parviens pas à convaincre sur ce point.* »

Trêve d'argumentation. Deux heures plus tard, le Canada retire la prise. L'Europe bute sur l'obstacle. A Namur, on temporise : « *Nous sommes ouverts à de nouvelles négociations.* » Laissons d'abord les larmes de la ministre sécher... ■

ÉRIC DEFFET

L'image a fait le tour des médias vendredi et la vidéo a fait la une des JT du soir : la ministre canadienne du Commerce, Chrystia Freeland, retenant ses larmes à la sortie de l'Elysette à Namur et se disant « *très déçue* » de l'échec de la négociation avec les Wallons. « *Il semble évident que l'Union européenne n'est pas capable d'avoir maintenant un accord international, même avec un pays qui a des valeurs aussi européennes que le Canada* », lance-t-elle.

Mais au fond, comment expliquer que la ministre canadienne et le ministre-président wallon, Paul Magnette, aient ainsi négocié directement un aménagement du Ceta ? L'accord de coopération du 8 mars 1994, qui règle en Belgique les modalités de conclusion des traités mixtes comme le Ceta, prévoit en son article 5 que « *les négociations ont lieu sous la direction coordonnée du ministère des Affaires étrangères* », rappelle le constitutionnaliste

Christian Behrendt (ULg). Une telle négociation directe entre Région wallonne et Canada ne respecterait donc pas les règles légales... Mais la Commission européenne et le gouvernement belge ont laissé faire, dans l'espoir qu'une solution puisse se dégager.

Reste cette question : qui a provoqué cette négociation directe Wallonie-Canada ?

Une première version renvoie au président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, qui déclarait jeudi soir : « *C'est moi qui ai demandé à Chrystia Freeland de venir à Bruxelles pour donner toutes les précisions et toutes les informations que le gouvernement wallon pourrait avoir*. » Certains l'ont donc interprété ainsi : c'est Juncker qui a proposé que Magnette et Freeland se voient pour tenter de parvenir à un accord, sans intermédiaire.

Faux, assure-t-on d'un autre côté : « *Cette rencontre a au contraire braqué*

*Juncker, qui était fâché*. » Sous-entendu : l'initiative vient de Paul Magnette – « *un caprice* » selon certains –, qui voulait directement entrer dans la danse.

Alors, qui a raison ? En tentant de le savoir, nous avons obtenu une... troisième version ! Recoupée à deux sources de première main et qui semble donc la bonne. Ce serait la ministre canadienne elle-même qui « *a pris l'initiative d'entrer dans la négociation* » avec les Wallons, « *parce que cela bloquait* ». « *Chrystia Freeland a téléphoné jeudi pour proposer de rencontrer Paul Magnette dans les plus brefs délais et lui apporter différentes explications et tenter de trouver un accord. Et c'est Juncker qui a ensuite emboîté le pas.* »

Ce qui n'a pas empêché la ministre canadienne de sortir quasi en larmes, du moins très découragée, de cette rencontre à l'Elysette... ■

#### LE CONTENU DU TRAITÉ

### Les avancées de dernière minute

Paul Magnette reconnaît avoir engrangé des progrès non négligeables. Voici quelques exemples parmi d'autres.

**Pas d'hormones, pas d'OGM.** Si le Ceta a mauvaise réputation dans l'opinion publique, c'est parce qu'on lui prêtait le pouvoir de faire déferler sur l'Europe des milliers de tonnes de bœufs aux hormones et de favoriser le recours aux OGM dans l'agriculture. Mais Paul Magnette l'a dit clairement au parlement : « *Cela ne se passera jamais. C'est bétonné dans le traité. Il n'y a aucun doute là-dessous.* » La fin d'une légende.

**Un nouvel intitulé.** Cela n'a l'air de rien, mais les Wallons y ont accordé beaucoup d'importance. Depuis quelques semaines, la Commission avait produit de nouvelles déclarations interprétatives, qu'il fallait encore croiser avec des déclarations bilatérales ou même des courriers. Un rafistolage, une multiplication de pansements, selon le ministre-président. Finalement, l'Europe et le Canada ont produit un « *instrument interprétatif conjoint* », sorte de synthèse de tout ce qui précède. Un peu de clarté, enfin. Peut-être une base de travail pour de futures négociations.

**L'arbitrage, mais pas tout de suite.** Principale pierre d'achoppement : le règlement des conflits entre entreprises et États, en dehors des juridictions traditionnelles. Le problème n'a pas été résolu, loin de là. Mais les Wallons avaient obtenu que le futur dispositif d'arbitrage ne soit pas d'application au cours de la phase d'application provisoire du traité.

E.D.

## sommet européen Charles Michel face à l'incompréhension de ses pairs

Un psychodrame s'est joué à Namur mais le certificat de décès du Ceta n'a pas été délivré. La ministre canadienne au Commerce Chrystia Freeland a retiré la prise de la négociation directe avec les Wallons. Mais la Commission européenne, qui négocie les accords commerciaux au nom des vingt-huit Etats membres de l'UE, juge que les « discussions », entamées dans la matinée de vendredi, font l'objet d'une « pause », sans que cela soit forcément « la fin du processus », qui doit mener à la signature du deal ficelé entre l'Europe et le Canada. Et le sommet européen qui s'est achevé vendredi « encourage la poursuite des négociations en vue de trouver dès que possible une solution aux questions en suspens ». C'est ce que certains appellent « l'optimisme de la volonté »... Mais au-delà des assurances de façade, on sentait bien, vendredi soir, que toutes les parties en présence – wallonne, belge, européenne et canadienne – sortaient secouées et désemparées par la situation. Et incapables de répondre à la question : et maintenant ?

Maintenir, envers et contre tout, la date prévue du sommet avec les Canadiens, soit jeudi prochain, le 27 octobre ? « C'est une des questions centrales à discuter dans les heures qui viennent », n'a pu que constater le Premier ministre Charles Michel, à l'issue du sommet, vendredi en début

d'après-midi. L'agenda pour la semaine à venir du président du Conseil européen Donald Tusk, communiqué à 17 heures, ne mentionne en tout cas aucun sommet avec Justin Trudeau, le chef du gouvernement canadien.

Entre-temps, c'est un Charles Michel passablement secoué, qui s'est présenté face à la presse. Interrogé par *Le Soir* sur les premières « leçons » qu'il tirait de l'épisode, le Premier ministre n'a pas caché qu'il se retrouvait dans une situation extrêmement inconfortable, comparable à celle... d'Alexis Tsipras, le chef du gouvernement grec de gauche radicale, au plus fort des tensions sur le « Grexit », à l'été 2015. « Nous sommes confrontés à un modèle de démocratie qui s'oppose à d'autres démocraties, qui ont des opinions différentes. Avec, d'une part, le Parlement wallon, qui a la pleine légitimité de s'exprimer, et de l'autre, d'autres parlements qui voient les choses différemment ». Pour le chef du gouvernement d'un pays qui s'est toujours targué de rejoindre l'opinion générale pour ne pas paralyser l'Europe, la situation est d'évidence « particulièrement complexe et délicate, pour la crédibilité de l'UE et de la Belgique ». Paul Magnette a beau dire que « ce n'est pas parce que l'on est les seuls que l'on a forcément tort », la position

belge, dans le concert européen, pose forcément problème. Le Premier ministre a bien essayé « d'expliquer » l'irrédentisme wallon à ses homologues réunis au sommet « mais la situation reste difficile à comprendre de la part de mes collègues ».

Charles Michel a encore assuré avoir « suivi de très près tout le processus, avec la Commission européenne, le gouvernement wallon et le Canada ». Selon nos informations, il a passé autant de temps dans les couloirs que dans la salle de réunion. Malgré le rejet jeudi soir par le gouvernement wallon d'une nouvelle proposition, les « contacts » se sont poursuivis durant la nuit et la matinée de vendredi. Le Premier ministre

a ainsi directement appelé au téléphone son homologue canadien Justin Trudeau (libéral aussi). Pour identifier les difficultés subsistantes pour les Wallons : la crainte que le Ceta serve de « cheval de Troie » aux entreprises américaines pour bénéficier d'un accès privilégié au marché européen, et la demande de revenir, de préférence dans le texte du traité, sur les tribunaux d'arbitrage. Il s'agissait aussi de « voir ce qui était encore possible ou pas possible pour les Canadiens », a expliqué Michel. « Offensant », a répondu Trudeau sur l'accusation de « cheval de Troie », nous dit-on. Quant à une modification du traité, il ne pouvait en être

question, a répliqué en substance le Premier ministre canadien, s'agissant d'un traité dont la négociation a pris des années.

Suite à cela, Charles Michel a testé une nouvelle piste auprès d'Angela Merkel, François Hollande et Jean-Claude Juncker : les 28 chefs d'Etat ou de gouvernement auraient adopté une déclaration répétant solennellement que les tribunaux d'arbitrage n'entreront pas en vigueur provisoirement dès la signature du Ceta et qu'ils s'engageraient à œuvrer pour remplacer ce mécanisme contesté par les entités francophones par une véritable cour multilatérale. « C'aurait été un engagement politique fort, et favorable aux thèses wallonnes »,

explique une source européenne.

Des informations ensuite transmises par Michel à Magette, avant sa réunion avec la Commission et Chrystia Freeland. Trop peu, trop tard, il faut un changement du traité, aurait répondu en substance le ministre-président wallon. A ce moment-là, les personnes dans la confidence ont compris que c'était fichu : « La Wallonie voulait une victoire symbolique trop grande », explique une source européenne. ■

JUREK KUCZKIEWICZ  
PHILIPPE REGNIER

## VU DE FLANDRE

# La majorité flamande se déchaîne, le VLD veut passer en force au Sénat

A peine l'échec des négociations acté vendredi, le feu nourri s'est déclenché. Sur Twitter d'abord, où les envolées n'ont pas manqué contre le ministre-président wallon et son parti. Les messages

les plus durs sont, sans surprise, venus de Flandre (sachant que 90 % des exportations belges vers le Canada viennent du nord du pays). Sur le compte officiel de la N-VA, ce message à plusieurs niveaux de lecture :

*« Le PS a totalement perdu le Nord ». Pour Sander Loones, vice-président des nationalistes flamands, « l'attitude PS wallonne doit être cataloguée comme un protectionnisme idéologique ».*

La N-VA accuse en outre Paul Magnette de mensonge, quand il déclare n'avoir été informé du contenu du Ceta que récemment. Le député flamand Peter Persyn tweete : *« Magnette et PS sont non seulement hypocrites, mais ils mentent : la Wallonie et PS ont été impliqués dans les consultations. »*

Le CD&V n'est pas en reste. Ainsi, pour Ivo Belet, député européen, *« Magnette restera dans l'histoire comme le fossoyeur de la Belgique. »* Rien moins. Même le patron de la FEB, Peter Timmermans, s'en mêle : *« La région qui a le plus besoin de l'export et d'emplois coule l'accord de libre-échange avec un des pays les plus riches. Incroyable mais vrai. »*

Le VLD, lui, a décidé d'agir. En début de soirée, on apprenait qu'il déposait une résolution

au Sénat, afin de pouvoir passer en force et d'imposer la signature du Ceta par la Belgique, malgré l'opposition wallonne. Une démarche inutile sinon désespérée, tant en raison de sa fragilité juridique que de la volonté répétée du Premier ministre, du MR, du CD&V et de la N-VA de respecter la loi. Donc de ne ratifier le traité que s'il est accepté par tous les niveaux de pouvoir concernés.

Ce qui ne veut pas dire que le MR ne fulmine pas contre le PS et le CDH, et Paul Magnette en particulier. Sur le mode : *« C'est très dommageable pour l'image de la Belgique à l'étranger : nous, un Etat fondateur, qui bloquons un traité commercial ! C'est un précédent et cela affaiblit notre position de pays du compromis en Europe. C'est dommageable aussi au niveau européen, après le Brexit : cela donne l'image d'une Europe en crise, pas capable de décider ni de conclure un accord avec un pays proche. Et au niveau belgo-belge, cela nous inquiète : le PS joue vraiment avec le feu, donnant de fait un coup de pouce au fédéralisme, la Wallonie décidant toute seule de bloquer tout,*

*envers et contre tout, et faisant cavalier seul pour des raisons propres à Magnette et au PS. Qui est le seul parti socialiste européen à refuser le Ceta. Cela va amener certains débats, comme celui-ci : faut-il encore que tous les parlements approuvent de tels traités ? »*

MA.D. ET P.LT

# Magnette : « Plus simple de discuter avec le Canada qu'avec l'Europe »

**V**endredi en fin de journée, Paul Magnette répond à nos questions sur l'échec des négociations autour du traité Ceta. Au téléphone, le ministre-président semble au bout du rouleau. L'épisode qui s'achève aura marqué sa carrière politique. Il est temps de tenter de tirer les premières leçons de cette crise.

**Après votre exposé devant le parlement vendredi à midi, vous avez regagné l'Elysette pour de nouveaux contacts. Jusqu'au moment où le Canada a annoncé l'échec définitif des pourparlers. Quel a été le point de rupture ?**  
*On s'est remis au travail, de nouveaux contacts en face-à-face, des coups de téléphone. Mais il y a un point sur lequel il était impossible de s'entendre : le calendrier. La Wallonie demandait du temps, elle refusait de travailler dans un tel carcan. Au bout du compte, nos discussions ont buté sur ce problème : le temps...*

**Mais du temps pour quoi faire ?**

*exténué...*

*Oui. On traverse des nuits minimales, mine de rien.*

**Vendredi matin, certains se disaient que les contacts bilatéraux avec le Canada pourraient permettre d'avancer. Est-ce que cela a été le cas ?**

*Entre Européens, les discussions ont été très difficiles. C'est peut-être le paradoxe un peu malheureux de toute cette histoire : avec le Canada, les choses sont plus simples. Nous sommes vraiment très proches des Canadiens. C'est exact : j'ai eu l'impression que nous progressions bien, qu'avec un peu de temps...*

**Le temps, d'accord. Mais il restait de gros obstacles de fond, non ?**

*Bien sûr et je ne le nie pas. Dans des négociations de cette ampleur, la plupart des demandes sont légitimes. Personne ne sort gagnant à 100 %. Je l'ai d'ailleurs dit aux parlementaires : les discussions progressaient mais le moment allait arriver où chacun devrait faire des*

**Quelles étaient vos échéances ?**  
*Nous avions besoin de temps, tout simplement. Ne pas s'enfermer dans un calendrier parce que nous voulions faire les choses sérieusement. Il ne s'agissait pas de réécrire le traité, mais de rédiger une note interprétative solide et au caractère contraignant. Sur ce dernier point, il restait du travail. Puis il aurait fallu finaliser l'écriture, les libellés précis, opérer des vérifications juridiques très étroites. En cas d'accord, nous devions encore relancer un processus parlementaire pour obtenir le feu vert des députés.*

**Chrystia Freeland est très meurtrie par cet échec. Comprenez-vous les larmes de la ministre canadienne du Commerce ?**

*Je sais qu'elle est touchée, elle s'est beaucoup investie dans ce dossier depuis sa nomination, il y a un an. Je comprends ces moments de vulnérabilité. Des négociations aussi intenses sont très éprouvantes. Même si je dois souligner la grande courtoisie entre tous les interlocuteurs.*

**traité global entre les Etats-Unis et l'Europe toujours en cours de discussion...**

*Notre position est claire depuis longtemps à ce sujet : l'Europe doit arrêter ces négociations-là, plus délicates encore que celles menées avec le Canada. C'est d'ailleurs une des explications de notre détermination actuelle : le Ceta est un traité d'un nouveau type qui fera jurisprudence en vue d'autres accords. Il est de notre devoir de fixer des standards et des normes commerciales et économiques très sévères pour nos futurs rapports avec le Canada, mais pas uniquement.*

**L'opposition MR en Wallonie qui voulait la signature du traité est convaincue que cet échec va isoler la Wallonie sur la scène internationale et même lui valoir**

*concessions, y compris les Wallons. Mais pour en arriver là, je le répète, il fallait du temps. On ne pouvait pas régler ça en quelques heures.*

**A quoi faut-il s'attendre ? L'échec est-il définitif ?**

*Les moments qui suivent l'échec de négociations aussi importantes sont forcément délicats. Il faut se donner le temps de la réflexion. Mais la Wallonie reste ouverte à la négociation. Il n'y a pas de doute : nous sommes favorables au commerce international et à un accord avec le Canada, mais un bon accord...*

**Dans la foulée de la fin de ces négociations se pose déjà la question de l'avenir du TTIP, le**

**« Il fallait du temps. On ne pouvait pas régler ça en quelques heures »**

**des mesures de rétorsion, des sanctions. Le craignez-vous ?**

*Je ne comprendrais pas qu'on en arrive à de telles extrémités. Ce qui s'est passé en Wallonie est parfaitement démocratique. On ne peut pas nous faire payer cela alors que d'autres pays sont en difficultés sur des sujets bien plus graves : les Droits de l'Homme, la liberté de la presse, la concurrence fiscale... Et ils ne sont pas sanctionnés, eux. Notre échec est réel, mais il ne s'agit tout de même que de négociations commerciales.*

**Revenons à l'échelon belge. La rupture de ce vendredi ne réjouit évidemment pas le gouvernement fédéral. On avait noté une petite embellie dans les rapports entre la Wallonie et Charles Michel. Et maintenant ?**  
*Permettez-moi de souligner que nous avons entretenu des rapports très corrects avec le fédéral sur le Ceta, depuis une quinzaine de jours. Charles Michel et Didier Reynders ont respecté le travail du parlement wallon. Pour la suite, je ne me prononce pas. Mais je répéterai toujours que cet échec ne peut pas être imputé à la Wallonie : nous souhaitons un accord.*

**Enfin, comment qualifier ce point final ? On ne peut pas dire que la Wallonie a remporté une victoire face à l'Europe... Non, il ne s'agit pas d'une victoire.**

*C'est un malheureux échec. J'aurais parlé de victoire si nous avions abouti à un accord équilibré, même après des négociations très sévères et des concessions. Par contre, la démocratie est gagnante. Je dois à nouveau saluer la qualité du travail du parlement wallon. Notre refus n'est pas un caprice, mais l'aboutissement d'une intense réflexion qui honore les processus démocratiques. ■*

**Propos recueillis par  
 ÉRIC DEFFET**

**Le parlement a les cartes en main**

*On entend peu l'exécutif bruxellois sur le dossier. Et on sait pourquoi : il n'y a pas d'accord au sein du gouvernement dirigé par le socialiste Rudi Vervoort. PS, CDH, Défi et SP.A se sont opposés au projet d'accord dans une résolution en juin, à l'inverse du VLD et du CD&V. Au parlement régional ce vendredi, Guy Vanhengel, ministre des Finances et des Relations extérieures VLD, a rappelé la spécificité bruxelloise : « Oui nous sommes à côté des Wallons, et oui nous sommes à côté des Flamands dans ce dossier. Notre rôle à Bruxelles est d'essayer de concilier les points de vue comme nous l'avons toujours fait et comme nous continuerons à le faire. » Faute d'accord au sein de l'exécutif, c'est le parlement qui a les cartes en main. Pour le moment, l'assemblée n'a donc pas donné de mandat au ministre des Affaires étrangères Didier Reynders pour accepter le texte du Ceta, via la résolution votée avec une majorité alternative. Ecolo a tenté de faire voter une nouvelle résolution vendredi après-midi en vain (après s'être abstenu pour le premier texte, ce que n'a pas manqué de rappeler le député Défi Emmanuel De Bock).*

*Au niveau du parlement francophone bruxellois, une résolution contre le Ceta a également été signée. A ce niveau de pouvoir (la Cocof donc, ou Commission communautaire française), la ministre Céline Fremault (CDH) s'est très clairement positionnée contre le traité en l'état, inquiète pour les compétences qu'elle gère, liées au handicap, aux maisons de repos ou aux maisons médicales. Pour revenir à la Région, Charles Picqué, le président du parlement, a assuré qu'une nouvelle initiative parlementaire sera mise en place si l'actualité l'impose. Le sujet sera de toute façon abordé lundi après-midi en Commission des affaires européennes.*

**ANN-CHARLOTTE BERSIPONT**

# l'allié Voilà le CDH à la pointe du combat anti-Ceta

ANALYSE

Demandez qui symbolise le combat wallon contre le Ceta, et l'on vous répondra à 10 contre 1 : Paul Magnette. Le ministre-président socialiste wallon est devenu, aux quatre coins du monde, l'emblème de ce combat style David contre Goliath (Ecolo et le PTB le suivant comme un seul homme). Et pourtant, à ses côtés, son partenaire CDH à la Région wallonne est (au moins) aussi remonté que lui contre le traité de libre-échange avec le Canada.

Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à compter les tweets postés vendredi par le parti sur le sujet (25 à l'heure de boucler ces lignes) ou les communiqués et sorties étayées qu'il multiplie ces derniers jours dans ce dossier. Les propos humanistes se révélant parfois plus intransigeants que ceux des socialistes. Sans parler des demandes formelles et répétées du président du parlement wallon, André Antoine, à Paul Magnette de venir s'expliquer devant son assemblée – une omniprésence d'Antoine qui agace d'ailleurs au plus haut point l'opposition MR. Rarement sans doute, une assemblée aura eu pareille chance de se bâtir une réputation de cette ampleur...

Mais les libéraux se plaisent à ironiser : en chute libre dans les sondages, voire moribond, le parti humaniste se refait, disent-ils, une santé sur le Ceta, partant à la reconquête de son électorat de base, les agriculteurs et les éleveurs. Exemple avec le Montois Georges-Louis Bouchez (MR), qui a tweeté : « Pour l'égo d'André Antoine et les jeux tactiques et politiques de @Paul Magnette, la Wallonie a fait le choix du repli sur soi. Joli ! »

Ce n'est évidemment pas la version centriste. Normal que le CDH s'investisse dans ce dossier, argumente ainsi Dimitri Fourny, chef de groupe au parlement wallon : « Ce débat porte sur des questions qui sont le core business de notre parti, notre ADN. » De fait : le Ceta concerne aussi la culture, les milieux associatifs, les normes sociales, l'agriculture..., autant de secteurs chers au CDH.

## Un traité qui engage l'avenir

Le président du parti, Benoît Lutgen, ne dit pas autre chose : « C'est un traité qui engage l'avenir, pas seulement le commerce avec le Canada. Et il y a eu un gros travail parlementaire, au fur et à mesure duquel certains de nos députés, pas forcément contre le traité au départ comme Marie-Dominique Simonet ou André Antoine, se sont rendu compte qu'il contenait différents éléments contraires à nos convictions ou notre vision de la société, comme la quasi-privatisation de la justice, le déséquilibre entre PME et multinationales, ou en termes d'agriculture, de citoyenneté ou de transparence. Notre travail est consistant, à la pointe depuis des mois, avant les mauvais sondages, donc cette critique libérale, c'est du grand n'importe quoi ! C'est le MR qui est mal à l'aise et complètement à côté du sujet. »

Reste que les sondages catastrophiques se multiplient pour le CDH. Qui peine à faire entendre sa voix centriste. Dans ce contexte, la polémique sur le Ceta lui offre une occasion presque inespérée de jouer les premiers rôles et de marquer l'opinion. Alors, le parti centriste pourrait-il être ce-

lui qui, lorsqu'un atterrissage sera(it) possible, empêchera(it) Paul Magnette d'accepter un compromis, dans l'optique d'engranger encore d'ultimes avancées ? Il ne serait pas question de cela. Selon nos informations, PS et CDH veillent scrupuleusement à se coordonner ces derniers jours : des réunions entre les présidents du PS et du CDH, Elio Di Rupo et Benoît Lutgen, aussi en présence d'autres figures

de proue (dont Paul Magnette) ont eu lieu, encore jeudi soir et vendredi matin. « *On analyse les choses de façon rigoureuse et on avance ensemble. Et on oriente les choses pour que, si l'on ratifie, ce soit avec l'ensemble des garanties et l'essentiel de nos revendications.* » L'objectif est donc : les deux partenaires wallons signeront ensemble ou ne signeront pas.

Mais le CDH le sait : quand il y aura un

accord, s'il y a accord, « *il faudra être pédagogique, bien expliquer et montrer qu'on a engrangé des choses* ». Car en face, libéraux et partis flamands feront tout pour démontrer qu'en fait, pas grand-chose n'a changé par rapport à la version initiale du traité. Et que CDH et PS ont mis la Belgique en danger sans obtenir tant que ça... ■